

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Maroc

Une publication du SER de Rabat
22 septembre au 5 octobre

Le chiffre du mois

3%

A l'issue de sa réunion trimestrielle, ce 26 septembre dernier, le Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) a maintenu son taux directeur à 3%.

La Banque centrale du Royaume a revu légèrement à la hausse ses prévisions de croissance à 2,9% en 2023, soit +0,3 point par rapport aux prévisions de juin (les dernières estimations du FMI tablent sur 2,5% en 2023). L'amélioration de l'activité économique, qui ne tient pas compte de l'impact du séisme d'Al-Haouz, reposerait sur un accroissement de la production agricole (+5% en 2023). Concernant l'inflation, après avoir atteint un pic de +10,1% en février, elle devrait continuer de ralentir pour atteindre 6,2% en moyenne sur l'année 2023 en ligne avec les prévisions du FMI (contre 6,6% en 2022). La Banque centrale note que le niveau d'inflation reste élevé en raison des produits alimentaires frais particulièrement touchés par la sécheresse. Le déficit courant devrait néanmoins s'alléger à 2% du PIB, notamment à la faveur de la réduction de la facture énergétique en 2023, des performances à l'export du secteur automobile et de l'accroissement des recettes touristiques (estimées à 115,5 Md MAD en 2023 soit 10,6 Md EUR).

Malgré un désajustement désormais conséquent de taux d'intérêt par rapport aux Etats-Unis (taux directeur à 5,25-5,5%) et à la zone euro (4,25%), dont les deux devises composent le panier d'ancrage du dirham, la Banque centrale fait le choix d'une politique monétaire qui reste accommodante afin de ne pas pénaliser la croissance économique et contraindre davantage l'accès au financement nécessaire à la reconstruction des territoires touchés par le séisme d'Al-Haouz.

Activités macroéconomiques & financières

La BERD plus optimiste que les autres institutions internationales sur la croissance 2023

Selon la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), dans son dernier [rapport sur les perspectives de la Méditerranée méridionale et orientale \(SEMED\)](#), la croissance marocaine devrait atteindre 3,1% en 2023 (contre 2,5% pour les dernières prévisions du FMI), après 1,3% en 2022. La reprise de l'activité économique serait soutenue par une meilleure campagne agricole qu'en 2022 (qui représentait toutefois un point bas historique), un essor du tourisme, une décélération progressive de l'inflation et une amélioration de la demande intérieure. La croissance économique reste néanmoins vulnérable à l'évolution des cours mondiaux des hydrocarbures, ainsi qu'à la volatilité de la production agricole particulièrement sensible aux aléas climatiques.

Le rapport précise que les prévisions économiques ne tiennent pas compte du séisme d'Al-Haouz, dont l'impact pourrait à moyen-terme stimuler la croissance économique via une hausse de l'investissement et faire pression sur les finances publiques et les besoins de financement externe.

Le déficit commercial s'allège à fin août 2023

Selon la dernière [note relative aux échanges extérieurs](#) de l'Office des Changes, le déficit commercial s'établit à 191, 4 Md MAD à fin août 2023 (soit 17,6 Md EUR), soit une baisse de 9,4% par rapport à la même période en 2022. Cette amélioration s'explique principalement par le recul de la facture énergétique (-22,6% à fin août 2023) sous l'effet du reflux des prix de l'énergie sur le marché mondial. S'agissant des exportations, celles-ci sont en légère hausse (+0,2%) et concernent essentiellement le secteur automobile qui affiche de solides performances (+35,6% à fin août 2023). Les résultats sont néanmoins plus contrastés pour les autres écosystèmes industriels du Royaume : les exportations sont en baisse de 3,4% pour le secteur aéronautique, encore fragilisé par la crise sanitaire de la Covid-19, et de - 40% pour les phosphates et dérivés, pénalisés par le repli des cours mondiaux.

Etude du BCG : le Maroc présente un potentiel industriel important pour s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales

Le cabinet BCG a publié, en septembre, une [étude intitulée «Harnessing the Tectonics Shifts in Global Manufacturing»](#), analysant l'impact des crises depuis 2018 (pandémie, tensions commerciales sino-américaines, guerre en Ukraine, crise énergétique et tremblements de terre) sur la compétitivité de l'industrie des différentes économies. Selon le cabinet, plus de 90% des dirigeants envisagent de relocaliser une partie de leur production dans les cinq ans à venir, dans un contexte de sécurisation des approvisionnements sur les chaînes de valeur mondiales.

L'étude identifie trois nouvelles puissances exportatrices au plan industriel (Mexique, Inde et Asie du Sud-Est), qui bénéficient notamment d'une réorientation des flux commerciaux en raison d'une baisse de la compétitivité chinoise depuis 2018 (hausse de 24% du coût salarial unitaire). Selon l'étude, à l'échelle du bassin méditerranéen, le Maroc et la Turquie représentent également un potentiel industriel important pour développer leurs exportations en bénéficiant de coûts compétitifs, d'une main d'œuvre abondante et d'une proximité avec le marché européen. En effet, en se basant sur une mesure de la compétitivité par le coût au débarquement des marchandises expédiées vers les Etats-Unis (indexé au coût américain) en 2022, il apparaît que le Maroc (à 84) dispose d'une compétitivité supérieure aux pays d'Europe de l'Est (Roumanie et Pologne à 96) et similaire aux émergents asiatiques (Vietnam à 84 ; Inde à 85). En outre, le rapport remarque la rapide émergence d'écosystèmes industriels de premier plan au Maroc avec en premier lieu le secteur automobile spécialisé dans les activités d'assemblage et de production de composants automobiles.

Dialogue social : le Conseil de gouvernement adopte un décret pour la hausse du SMIG

Le Conseil de gouvernement a adopté, le 21 septembre dernier, le projet de décret portant sur l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et du salaire minimum agricole (SMAG), à compter du 1^{er} septembre 2023. Présenté par le ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, M. Younes Sekkouri, le décret s'inscrit dans le cadre de l'accord du 30 avril 2022 conclu entre le gouvernement, les syndicats et la CGEM. Après une première hausse en septembre 2022 (+5%), le SMIG progresse à nouveau de +5% et est donc porté à 3111,4 MAD/ mois (soit environ 286 euros par mois), tandis que le SMAG atteint 88,6 MAD/ jour (soit 8,2 euros par jour).

Crowdfunding : l'AMMC lance son portail numérique

Après l'adoption de la loi 15.18 relative au financement collaboratif en 2021, l'Autorité marocaine du marché des capitaux a récemment lancé un portail dédié au "crowdfunding". Les sociétés de financement pourront ainsi bénéficier d'une plateforme d'échange avec l'AMMC et s'enquérir des modalités d'agrément et du cadre légal applicable. A travers cette initiative, l'AMMC entend favoriser le développement de ce mode de financement pour les TPME, auto-entrepreneurs et associations qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit bancaire.

Mémorandum de coopération entre Bank of Africa et le Fonds de développement Chine-Afrique (CADFund)

A l'occasion de la 6^{ème} édition de l'exposition « China Arab States », le groupe Bank of Africa et le CADFund (fonds d'investissement financé par la Banque de développement de Chine) ont conclu un mémorandum de coopération visant à renforcer l'échange d'informations commerciales et l'octroi de financements aux entreprises chinoises qui investissent en Afrique. Ce nouveau partenariat s'inscrit dans le cadre de la convention adoptée en 2021, qui avait pour vocation de promouvoir et co-financer les entreprises chinoises souhaitant s'implanter dans la cité Mohammed VI à Tanger. Le Fonds de développement Chine-Afrique dispose d'une capacité de financement de 10 Md USD dédiée exclusivement à l'investissement productif sur le continent africain.

Industries, énergie, agriculture

Industrie : le sud-coréen LG Chem et le chinois Huayou signent un accord pour l'installation au Maroc d'unités industrielles dédiées aux matériels de batteries pour voitures électriques

Un communiqué de l'entreprise sud-coréenne LG Chem annonce que le protocole d'accord signé le 22 septembre avec l'entreprise chinoise Huayou porte sur la construction de deux installations au Maroc, à savoir une usine de matériaux cathodiques LFP (Lithium Fer Phosphate) nécessaires aux voitures électriques et une usine de

conversion du lithium. Le Royaume serait la « base mondiale » de ce nouvel investissement allant des matières premières aux précurseurs et aux matériaux cathodiques. Ce choix s'expliquerait par le fait que le pays dispose de la plus grande réserve de phosphate au monde et par la compétitivité de la cathode à base de matériaux LFP comparativement aux cathodes en Nickel Cobalt Manganèse (NCM) qui sont la deuxième technologie en matière de batteries électriques. La production de masse serait prévue pour 2026 avec une capacité annuelle de 50 000 tonnes métrique, suffisante pour équiper un demi-million de véhicules électriques d'entrée de gamme. Quant à la seconde usine de conversion du lithium, elle devrait produire 52 000 tonnes de lithium par an d'ici 2025, destinées à l'usine LFP.

Eau : tenue de la 5^{ème} réunion du comité de pilotage du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027

Le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a présidé le 22 septembre à Rabat la cinquième réunion du Comité de pilotage du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027. Cette réunion a été l'occasion d'examiner le programme d'interconnexion entre les bassins de Sebou et Bouregreg (dit « autoroutes de l'eau »), progressivement mis en service à compter d'août 2023, qui vise à assurer l'approvisionnement en eau potable de l'axe Rabat-Casablanca afin de répondre aux besoins de plus de 12 M d'habitants. D'autres projets ont été évoqués tels que le projet de dessalement de l'eau de mer dans les provinces d'El Jadida et de Safi (réalisation confiée au groupe OCP) ainsi que la station de Nador.

Energie : annonce des ambitions de TAQA Morocco (filiale du groupe émirati TAQA) en matière d'énergies « vertes »

Lors d'une conférence de presse le 25 septembre, TAQA Morocco a présenté ses ambitions de production d'énergies « vertes ». Le premier producteur privé d'électricité au Maroc souhaite développer un portefeuille diversifié de 1000 MW de capacités additionnelles d'ici 2030 dans les énergies bas-carbone et le dessalement d'eau de mer. Le groupe souhaite également réduire de 25% son empreinte carbone d'ici 2030. A ces fins, la société a annoncé une liste de grands projets à réaliser dans les sept prochaines années, parmi lesquels : le déploiement du projet solaire Noor PVII d'une capacité de 96 MW, la multiplication de projets éoliens (200 MW en cours de prospection, au-delà des 100 MW existants au Nord et 600 MW en phase de pré-développement dans le Sud), des projets d'hydrogène « vert », de dessalement d'eau de

mer ou encore le développement de centrales à cycle combiné gaz. TAQA Morocco est une filiale du groupe émirati TAQA. Pour rappel, les Emirats Arabes Unis sont le deuxième investisseur au Maroc (20,3% du stock d'IDE) après la France (30,8% du stock)

Séisme : le ministère de l'Agriculture présente son programme d'intervention

Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, M. Mohammed Sadiki, a effectué, le 1^{er} octobre, une visite de terrain pour constater les effets du séisme sur le secteur agricole dans la province de Taroudant. Lors de cette rencontre, le ministre a présenté les orientations du programme d'intervention visant à fournir une aide aux populations et réhabiliter l'activité agricole dans les territoires touchés. L'enjeu étant de (i) garantir l'accès et désenclaver les exploitations (constructions de pistes agricoles, ouvrages antiérosifs, infrastructures hydrauliques) ; (ii) développer de nouvelles infrastructures économiques (locaux de coopératives, hangars et abattoirs) ; (iii) reconstituer le capital de production agricole et relancer les filières animales.

Le Maroc importera 2 M de tonnes de blé d'ici la fin 2023

Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2023, les importations du Maroc en blé tendre devraient atteindre 2 M de tonnes, a annoncé l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL), pour compenser les effets de la sécheresse sur la production locale. Ce programme a été approuvé par les ministères marocains des Finances et de l'Agriculture, les détails des subventions devant être publiés séparément, a indiqué l'ONICL dans une note d'information. Après que la sécheresse a réduit sa récolte nationale pour la deuxième année consécutive, le Maroc a lancé un premier programme d'importation pour la saison 2023/24 visant 2,5 M de tonnes pour juillet-septembre. La décision de prolonger le processus était attendue après que l'industrie meunière nationale a estimé les besoins d'importation du pays à environ 5 M de tonnes pour cette saison. Cette saison, l'Union européenne a été jusque-là le principal fournisseur du royaume, avec 1,2 M de tonnes de blé tendre expédiées à la mi-septembre (dont 68% de part de marché pour la France à fin août 2023).

Bailleurs internationaux

Le Maroc, 11^{ème} pays bénéficiaire des financements de la Banque mondiale

Le [rapport annuel au titre de l'année 2023](#) de la Banque mondiale révèle que le Maroc est le 6^{ème} client de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) au niveau mondial (et le premier en Afrique) avec 1,85 Md USD d'engagement, après l'Inde (4,3 Md), la Turquie (3,9 Md), l'Indonésie (3,2 Md), l'Ukraine (3,1 Md) et les Philippines (2,3 Md). En tenant compte des financements accordés par l'Association internationale de développement (IDA) le Maroc est le 11^{ème} pays bénéficiaire des financements de la Banque mondiale en 2023.

Dans le détail, les facilités accordées visent à (i) développer l'inclusion financière et numérique (450 M USD); (ii) améliorer la protection sociale (350 M USD); (iii) soutenir la réforme du secteur de la santé (450 M USD); (iv) engager la transition climatique (350 M USD); (v) renforcer les investissements dans le secteur de l'éducation (250 M USD).

Le Groupe Dislog obtient un prêt de 34,5 M EUR de la BERD pour développer sa filière pharmaceutique

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement a accordé, le 25 septembre dernier, un prêt de 34,5 M EUR au groupe marocain Dislog, spécialisé dans la distribution et la logistique. La facilité de crédit sera apportée en deux temps: (i) un premier financement de 24,5 M EUR servira à financer l'acquisition de Steripharma, opérant dans la fabrication locale de médicaments génériques; (ii) un second financement de 10 M EUR, bénéficiant d'une garantie de l'Union européenne via le Fonds européen pour le développement durable (FEDD), aura pour vocation de financer la construction d'une nouvelle plateforme logistique et industrielle certifiée écologique. Le Groupe Dislog tend ainsi à renforcer sa position dans le secteur pharmaceutique après avoir intégré, en mars 2022, le capital des laboratoires Kosmopharm et annoncé l'acquisition de la société de promotion pharmaceutique Somapharma en mars 2023.

Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale (2/23)	3,1 %	4 %	-	3,7 %	4,6 %	69 % (PIB base 2014)
FMI (9/23)	2,5 %	6,2 %	11 %	3 %	4,9 %	69,7 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (9/23)	2,9 %	6 %	-	2 %	5,1 %	-
Haut-Commissariat au Plan (7/23)	3,3 %	2,8 %	-	-	4,8 %	72 % (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtrésor.gouv.fr